

# Scandale au CHS CT!



Fédérations des  
activités postales et  
de télécommunica-  
tions

☎ 01 44 62 12 00

☎ 01 44 62 12 34

@ sudptt@sudptt.fr

25/27 rue des envierges 75020 Paris

2 sept 2013

**UELP**

◆ Révoltés, c'est un peu le sentiment de SUD PTT après le CHS CT du 28 août  
◆ Révoltés face à l'attitude de la direction et des membres CFDT ◆ De nombreuses questions se posent encore ◆ Comment avons-nous pu en arriver là?

## Une attitude inacceptable

Le 28 août, un CHS-CT a siégé suite au suicide de notre collègue. SUD avait demandé qu'une expertise soit mise à l'ordre du jour de ce CHS CT. Le secrétaire CFDT et le Président

du CHS CT (qui est aussi directeur de l'UELP) ont refusé. Nous

avons quand même demandé que cela soit voté par le CHS CT. Nous avons, bien en amont, informé les membres CFDT de notre démarche : ils n'avaient rien trouvé à y redire. Résultat : les membres CHS CT CFDT ont voté contre une enquête indépendante pour faire la lumière sur les causes du suicide.

Nous rappelons tout de même que François mettait en cause clairement l'organisation du travail et le management. Pour se dédouaner, les membres CFDT ont proposé une enquête interne, alors qu'ils ne l'avaient jamais abordée auparavant. Soyons sérieux, comment imaginer une minute qu'une enquête interne pourrait aboutir, alors que le président et le secrétaire ont refusé de mettre un point à l'ordre du jour du CHS CT (ce n'est pas la première

fois...).

Mais les élue-s CFDT ont été capables de pire : alors que nous communiquions sur le suicide de François avec l'accord de la famille, ces mêmes élu-es ont cru bon de déposer un danger grave et imminent... signifiant clairement que ce com-

**La santé au travail  
n'a pas de prix...**

muniqué SUD mettrait en danger la santé des postier-es de l'UELP.. On croit rêver. Pour rappel nous étions aux côtés de la CFDT lors du suicide d'un des cadres adhérent CFDT en Bretagne.

## Mais à quel jeu jouent donc les membres CHS CT CFDT sur l'UELP ?

Nous sommes donc profondément révoltés. Si nous n'en attendions pas moins de la direction, nous avons été choqués de l'attitude des membres CFDT lors de ce CHS CT. Nous pouvons avoir des différents, mais lors d'un drame humain, il nous semble que les organisations syndicales doivent faire front commun. Cela n'a pas été le cas de la CFDT dans ce CHS CT, à se demander quels sont leurs véritables intérêts ?

## La directrice RH du Groupe et le directeur de l'UELP travail- lent-ils dans la même entre- prise ?

Dans un article du Monde Sylvie François, DRH groupe déclarait : « Notre devoir, lorsque de tels drames se produisent est de vérifier que tout est fait sur le plan local et national pour gérer la situation, l'analyser et en tenir compte pour l'avenir. C'est de notre responsabilité d'entreprise. »

Au vu du CHS CT du 28 août, le message n'a pas descendu la ligne hiérarchique. Un sentiment confirmé par le compte-rendu qu'en fait le directeur...

## Et, maintenant ?

L'Inspection du Travail et la CARSAT ont constaté l'impasse dans le CHS CT à cause d'un dialogue social inexistant. Ils ont donc choisi d'imposer au directeur de l'UELP de rétablir le dialogue social.

L'Inspecteur du Travail peut décider d'une mise en demeure ; une expertise externe peut être imposée par la CARSAT. C'est un camouflet pour tous ceux et celles qui ne voulaient pas de CHSCT et qui après coup voulaient que tout se passe en interne.

**Pour la Fédération SUD PTT et les militant-es de l'Université de l'Enseigne, nous ne mettrons pas d'entrave à une expertise quelle qu'elle soit . Nous demandons également aux postier-es de l'UELP qui rencontrent des soucis de nous contacter.**

[www.sudptt.org](http://www.sudptt.org)